

INSECTICIDE AUTO-VIDANT

Chrysanthemum cinerariaefolium ext. 3 g/kg (N° CAS 89997-63-7), piperonyl de butoxyde 24 g/kg (N° CAS : 51-03-6), solvant et gaz propulseur..

Utilisation

Insecticide auto-vidant spécial locaux infestés

Méthode d'application

- Pour une diffusion contrôlée : appuyer légèrement sur la languette.
- Pour une diffusion totale (Autovidant) : Poser l'aérosol au milieu du local à traiter. Fermer les fenêtres, les aérations et les portes - Vérifier qu'aucune source de chaleur ne soit présente (éteindre les points incandescents éventuellement-présents)

Appuyer, jusqu'au blocage, sur la languette pour déclencher la diffusion. Pour arrêter éventuellement la diffusion, soulever la languette; Temps de vidage : 3 mn.

NB: traitement anti-puces, renouveler le traitement dix jours après.

Volumes traités par aérosol (volumes d'un seul tenant) :

- Jusqu'à 600 m³ (240 m²) pour les insectes volants
- Jusqu'à 300 m³ (120 m²) pour les puces et araignées
- Jusqu'à 100 m³ (40 m²) pour les blattes et punaises.

NB : les espaces traités doivent rester fermés durant au moins 4 heures. Ventiler ou aérer la pièce si vous devez la réoccuper. Ne pas utiliser dans un local où se trouve un aquarium (toxicité pour les animaux à sang froid).



SUPPORT

Aérosol

UTILISATION

Insecticide

CIBLE

Polyvalent

USAGE

Grand public

ZONES D'UTILISATION

Tous types de locaux

RÉFÉRENCE

IN-PYR-91024 : 250ml